

## SUR LES STOMATOPODES DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

par Th. MONOD

L'examen des collections réunies par les soins de l'Office de faunistique et de parasitologie marocaines et de celles que j'ai pu moi-même recueillir durant un séjour dans les parages du Cap Blanc (1922-1923) me permet quelques remarques faunistiques intéressantes sur les Squilles de la côte nord-occidentale d'Afrique (1).

*Squilla mantis* LATREILLE 1802

Cette belle espèce, bien connue, ne paraît pas rare sur la côte marocaine, en particulier par des fonds d'une centaine de mètres; elle semble par contre déjà beaucoup plus rare dans les eaux mauritaniennes où je n'en ai pas, au cours d'un séjour de dix mois, rencontré un seul exemplaire.

Les collections du laboratoire des Pêches et productions coloniales d'origine animale du Museum contiennent les échantillons suivants :

a) 1 ex. ♀, au large de Rabat (Maroc), prof. 120 m., Prof. A. GRUVEL legit 1922.

b) 1 ex. ♀, « Vanneau », Station 41, 33°36'30" lat. N., 7°49' Long. W. G. (Maroc), prof. 38 m., sable gris un peu vaseux, Dr J. LIOUVILLE et R.-Ph. DOLLFUS leg.

c) nombreux échantillons, au large de Casablanca (Maroc), prof. 100-110 m., Prof. A. GRUVEL legit, 30 mars 1922.

d) 1 ex. ♀, de 95 mm., Cap Blanc (Mauritanie). prof. 18 m., Prof. A. GRUVEL legit, 4 janvier 1913.

e) 1 ex. ♂ de 150 mm., sans localité précise, Afrique occidentale, probablement Mauritanie.

*Squilla mantis* est connue de la Méditerranée et des régions atlantiques voisines; on l'a même signalée sur les côtes méridionales d'Angleterre, en Cornouailles. Les captures extra-méditerranéennes citées par BRULLÉ (Canaries), NOBRE (Portugal), BELL (Cornouailles), — et qui ne sont nullement critiques — étaient probablement ignorées par GIESBRECHT, ce qui expliquerait son affirmation : « Fundorte ausserhalb des Mittelmeeres führt, so viel ich sehe, nur MIERS an, aber auch er nur nach Literatur- »

(1) Il ne sera ici question que des adultes. J'espère, dans un autre travail, étudier les larves planctoniques de Stomatopodes représentées dans les collections africaines du Laboratoire des Pêches coloniales.

rangaben, so dass mir das Vorkommen der Species im Atlantischen Ocean Keineswegs gesichert scheint » (1910, p. 23).

Il est probable que l'espèce atteint en Mauritanie sa limite méridionale de répartition puisqu'elle semble entièrement remplacée, à partir de la Senégambie par une forme affine mais bien distincte, *Squilla africana* CALMAN.

### *Squilla pallida* GIESBRECHT 1910

1910 *Squilla pallida* GIESBRECHT, pp. 3, 25, etc., pl. 1, fig. 5, pl. 3, figs. 7-8, 10, 13, 26-28, 30, 33, 38-39. Cette élégante petite espèce semble largement répandue sur les côtes marocaines et mauritaniennes. Elle n'était jusqu'alors connue que de la localité type, la région napolitaine (1). Son cas est-il analogue à celui d'autres formes, par exemple *Diagramma mediterraneum* GUICHENOT et *Meinertia collaris* (SCHWEDTE et MEINERT, qui, décrites sur des exemplaires méditerranéens se sont révélées comme atteignant dans l'Atlantique leur fréquence maxima ? Rien ne permet de l'affirmer tant *S. pallida* est voisine de *S. Desmaresti* et tant il est vraisemblable que sous le nom de cette dernière espèce des échantillons appartenant à *S. pallida* ont été déjà signalés.

J'ai examiné les échantillons atlantiques suivants qui concordent dans le détail avec les descriptions et les figures de GIESBRECHT :

a) 1 ex. ♀ de 40 mm., « Vanneau », station 37, 7 juin 1924, 33° 59'. Lat. N., 7° 50' Long. W. G., (Maroc), prof. 155 m., sable fin gris-jaunâtre, vasard. Dr J. LIOUVILLE et R.-Ph. DOLLFUS leg.

b) 2 ex. (dont 1 ♂ de 30 mm), « Vanneau », station 35, 4 juin 1924, 34° 5' Lat. N., 7° 40' Long. W. G., (Maroc), prof. 160 m., sable fin gris un peu vasard. Dr J. LIOUVILLE et R.-Ph. DOFFFUS leg.

c) 3 ex. (1 ♀ de 28 mm., 1 ♀ mutilée, 1 ♂ de 35 mm.), dans le tube digestif de *Trygon pastinaca* L., s. s. « Boula », 2<sup>e</sup> croisière, mai 1923, parages du Cap Blanc (Mauritanie), Th. MONOD legit.

d) 13 ex. (2 ♀ mutilées, 1 ♂ mutilé, 1 ♀ de 28 mm., 1 ♀ de 31 mm., 2 ♀ de 30 mm., 2 ♂ de 30 mm., 2 ♂ de 34 mm., 1 ♂ de 26 mm., 1 ♂ de 22 mm.), dans l'intestin de *Rhinobatus columnae* M. H. et *Trygon* sp. (une espèce à disque marbré supérieurement d'orange et de bleu clair), s. s. « Savoie », 1<sup>re</sup> croisière, février 1923, parages du Cap Blanc (Mauritanie), Th. MONOD legit.

La pigmentation, assez variable, quant à son intensité, possède dans tous les exemplaires étudiés une répartition topographique constante conforme à la figure de GIESBRECHT (1910, pl. 1, fig. 5). Ses éléments les plus remarquables et les plus accusés, sont, dans la partie du corps pos-

(1) « Golf von Neapel (auf dem Schlammgrunde des Ammontatura bis 110 m. Tiefe; Auch mitten im Golf) » GIESBRECHT (1910, p. 34).

térieure à la carapace, les suivants : taches pleurales du dernier somite périéal, tache medio-tergale du 2<sup>e</sup> somite pléal en forme de miroir à alouettes (1), tache médio-tergale du 5<sup>e</sup> somite pléal en forme d'aigle héraldique schématisé (2), taches pleurales, à la naissance des uropodes, du 6<sup>e</sup> somite pléal, enfin taches postérieures (mediane et latérales, à la base des dents) telsoniques.

GIESBRECHT ne donne pas de renseignements sur la taille de *S. pallida*. Comme il ne signale pas de différences à cet égard entre cette espèce et *S. Desmaresti* on peut en conclure que les deux formes se ressemblent également quant à la taille : or, *S. Desmaresti* peut dépasser 100 mm. D'autre part GIESBRECHT figure (1910, pl. 1, fig. 5) une *S. pallida*, de grandeur naturelle, longue de 75 mm. Il semble donc que les exemplaires atlantiques que j'ai examinés aient dans l'ensemble une taille bien plus réduite. Il n'est d'ailleurs pas probable qu'aucun des échantillons africains ait été sexuellement mûr : je n'ai, en effet, pas observé parmi eux de femelles ovigères et l'on sait que chez *S. Desmaresti* (et par conséquent chez *S. pallida* « die äusseren Genitalorgane des ♂ sind sehr viel früher fertig als bei *S. mantis*, nämlich schon ehe sich die Rumpflänge des 1. Stadiums verdoppelt hat, und der Copulationsapparat erhält bei *S. Desmaresti* in einem früheren Stadium seine définitive Form als bei *S. mantis* sich seine erste Anlage zeigt » (GIESBRECHT, 1910, p. 141). Les exemplaires mauritaniens, particulièrement petits, sont donc des stades juvéniles, proies sans doute de capture spécialement aisée pour les poissons dans le tube digestif desquels je les ai recueillis.

#### *Lysiosquilla maculata* (FABRICIUS 1793) var. *sulcirostris* KEMP 1913

1 ex. ♂ de 140 mm., s. s. « Boula », 1<sup>re</sup> croisière, avril 1923, parages du Cap Blanc (Mauritanie), Th. MONOD *legit.* Collection du Laboratoire des Pêches et productions coloniales d'origine animale, du Museum.

Le type de cette variété est un mâle des Iles Audaman, décrit et figuré par KEMP dans sa remarquable monographie des Stomatopodes indo-pacifiques.

La forme du rostre, acuminé et caréné, est très caractéristique et je n'ai aucun doute sur la validité de ma détermination (3). KEMP précise cependant que le type de *L. sulcirostris* (♂) possède (y compris la dent apicale) 8 dents seulement au dactylus de la patte ravisseuse alors que *L. maculata* (*forma typica*) en possède 9 à 11 (le plus souvent 10). Or mon échantillon mauritanien a 11 dents, comme la forme typique.

(1) Ou de section transversale d'un ganglion cérébroïde de Crustacé, au niveau des lobes oculaires.

(2) Ou d'X grossier.

(3) Le rostre de mon exemplaire mauritanien est encore plus allongé que celui représenté par KEMP ; cf. fig. 3A et KEMP (1913), pl. VIII, fig. 92.

Il me semble que le chiffre de 8 dents au dactylus mâle de *L. sulcirostris* indique simplement une variation individuelle, extrême pour l'espèce *L. maculata* et que la forme du rostre qui caractérise la variété *sulcirostris* n'a, avec ce nombre exceptionnel, aucun rapport constant. Non seulement l'échantillon mauritanien a un chiffre normal de dents dactyliennes, mais j'ai pu découvrir, dans la collection du Museum, des exemplaires typiques quant au dactylus et présentant d'autre part le rostre triangulaire et caréné de *L. sulcirostris* (1). Cette variété semble donc commune et il serait intéressant de revoir les grandes collections pour rechercher les exemplaires à rostre aigu et savoir ainsi si ce n'est pas la forme typique (*maculata* auct.) qui en est pourvue alors qu'au contraire les échantillons indiens à rostre cordiforme et à sommet obtus représenteraient une variété locale (2).

*Lysiosquilla maculata* possède une vaste répartition géographique indo-pacifique : vers l'Ouest elle atteint Durban et elle a même déjà été signalée aux Antilles (Antigua) par STEBBING (*vide* Kemp, 1913, p. 114). Il n'est donc pas impossible que ce soit bien cette espèce que l'on ait déjà mentionnée de l'Atlantique, fait paraissant si étrange à MIERS qu'il l'attribuait à une confusion : « The description of *L. glabriuscula* as given by LAMARCK and LATREILLE seems to refer to this species, although its identification must remain uncertain, as the habitat is doubtfully given as the Indian Ocean by the authors above named. On the other hand, the habitat of St Vincent is given by LATREILLE for *L. maculata*. May there not have been here some confusion of localities ? » MIERS, 1880, p. 7).

La pigmentation de l'exemplaire mauritanien est très peu accusée. On distingue sur la carapace une bande antérieure, une postérieure et une bande médiane sinueuse, dessinant sur la ligne médio-dorsale un angle à sommet postérieur. Les trois derniers somites péréiaux n'ont guère qu'une bande postérieure étroite et quelques traces de pigment à leur bord antérieur. Les segments pléaux 1-5 ont tous deux bandes, antérieure et postérieure, cette dernière étant la plus étroite. Sur le segment 6 la bande antérieure est à peu près évanescence. Le telson porte dorsalement trois taches, une médiane triangulaire à sommet distal, et deux latérales plus larges, mais également rétrécies vers l'arrière.

La faune de Stomatopodes de la côte occidentale d'Afrique est encore

(1) 1 ♂ Côte du Malabar, DUSSUMIER *legit.*

1 ♂ Amboine.

1 ♂ Iles Sandwich, BALLIEU *legit.*, 1875.

(2) Entre des types extrêmes, comme celui de l'échantillon mauritanien et celui que KEMP attribue à la forme typique du *Lysiosquilla maculata*, des intermédiaires existent. C'est ainsi qu'un exemplaire malgache (fig. 3 c) présente un rostre encore cordiforme dans l'ensemble, mais indiquant déjà une tendance au développement d'un lobe antérieur triangulaire et caréné. Cet exemplaire (taille : 250 mm.), recueilli, en 1922, par M. G. PETIT, à Sarodvano, au Sud de Tuléar, fait partie des collections du Laboratoire de Pêches et Productions coloniales d'origine animale, au Museum.

peu connue. On n'y compte encore que neuf espèces que l'on pourra distinguer à l'aide de la clef suivante, dans laquelle j'ai fait entrer, pour faciliter les recherches des naturalistes travaillant sur la côte marocaine, toutes les formes méditerranéennes.

1. 5-6 dents (1) au dactylus de la patte ravisseuse..... 2.  
**plus** ou **moins** de 5-6 dents, ou *pas* de dents au dactylus de la patte ravisseuse..... 5.
2. Angles antéro-latéraux de la carapace aigus; 6 dents (1) au dactylus de la patte ravisseuse; carène telsonique longitudinale médiane à terminaison postérieure obtuse; épines telsoniques postérieures sub-médianes immobiles..... 3.  
 Angles antero-latéraux de la carapace arrondis; 5 dents (1) au dactylus de la patte ravisseuse; carène telsonique longitudinale médiane à terminaison postérieure aiguë, étirée; épines telsoniques postérieures sub-médianes mobiles..... 4.
3. 5<sup>e</sup> (dernier) maxillipède munie d'un épipodite; une forte tache sombre sur l'exopodite des uropodes. *Squilla africana* CALMAN.  
 5<sup>e</sup> (dernier) maxillipède *sans* épipodite; pas de tache sombre sur les uropodes..... *Squilla mantis* LATR.  
 Somite du 5<sup>e</sup> maxillipède avec, de chaque côté, un processus latéral, aigu en vue dorsale; processus en crochet (*Hakenforsatz*) de l'endopodite du 1<sup>er</sup> pléopode mâle bien plus court que le processus tubulaire (*Rohrenforsatz*); bord interne du processus du basipodite des uropodes crénelé en dents de scie; pigmentation très réduite: teinte générale très claire, toujours blanchâtre..... *Squilla pallida* GIESBRECHT.
4. Somite du 5<sup>e</sup> maxillipède avec, de chaque côté, une carène latérale ondulée, n'apparaissant pas comme une saillie aiguë en vue dorsale; processus en crochet et processus tubulaire de l'endopodite du 1<sup>er</sup> pléopode mâle sensiblement égaux; bord interne du processus du basipodite des uropodes simplement ondulé; pigmentation variable, jamais aussi réduite cependant que chez l'espèce précédente; teinte générale brunâtre..... [*Squilla Desmaresti* RISSO].
5. **Plus** de 5-6 dents (1) au dactylus de la patte ravisseuse..... 6.  
**Moins** de 5-6 dents ou *pas* de dents à ce même dactylus..... 10.
6. Surface dorsale du telson lisse, non épineuse..... 7.  
 Surface dorsale du telson plus ou moins pourvue d'épines.. 9.

(1) Dent apicale comprise.

7. Bords postérieurs et latéraux du telson profondément découpés en dents aiguës ; branche courte des deux derniers peréiopodes squamiforme, ovalaire..... 8.  
Bords postérieurs et latéraux du telson portant seulement un petit nombre de dents très peu accusées ; branche courte des deux derniers peréiopodes linéaire. *Lysiosquilla maculata* (FABR.).
8. Rebord dorsal parallèle au bord postérieur du telson, inerme, avec une simple saillie médiane ; deux tubercules sternaux au bord postérieur du 6<sup>e</sup> somite pléal. [*Lysiosquilla eusebia* (Risso)].  
Rebord dorsal parallèle au bord postérieur du telson, lacinié en dents de scie ; pas de tubercules sternaux au 6<sup>e</sup> somite pléal..... [*Lysiosquilla occulta* GIESBRECHT] (1).
9. Surface dorsale du telson portant seulement, dans sa moitié distale, une rangée de cinq épines. *Lysiosquilla septemspinosa* MIERS.  
Surface dorsale du telson ornée d'un nombre considérable de petits tubercules spiniformes.... *Lysiosquilla scabricauda* (LAM.).
10. Pas de dents (2) au dactylus de la patte ravisseuse..... 11.  
2-3 dents (2) au même dactylus ..... 12.
11. Angles antéro-latéraux de la carapace dépassant en avant la base du rostre ; angles antéro-latéraux du rostre obtus ou sub-aigus ; palpes mandibulaires 3-articulés ; bords latéraux du telson profondément indentés. [*Gonodactylus glabrous* BROOKS] (3).  
Angles antéro-latéraux de la carapace ne dépassant pas en avant la base du rostre ; angles antéro-latéraux du rostre aigus, étirés en épines semblables à l'aiguillon médian ; palpe mandibulaire 2-articulé ; bords latéraux du telson faiblement crénelés et échancrure du bord postérieur divisant le telson en deux moitiés latérales..... *Gonodactylus Folini* A.-M. EDW.
12. 3 dents (2) au dactylus de la patte ravisseuse..... 13.  
2 dents (2) au même dactylus.
13. Telson postérieurement arrondi, hérissé d'un revêtement de spinules en velours..... *Coronida Bradya* A.-M. EDW.  
Telson muni de plusieurs carènes dorsales et présentant un contour profondément indenté. *Pseudosquilla oculata* (BRULLÉ).

(1) L'adulte est encore inconnu, le plus développé des exemplaires de Giesbrecht étant encore post-larvaire.

(2) Outre la dent apicale.

(3) C'est l'espèce trouvée dans l'Adriatique et signalée par HELLER sous le nom de *G. chiragra*.

14. Rostre étiré en pointe aiguë ; surface dorsale du telson munie de carènes longitudinales nombreuses. [*Pseudosquilla Cerisii* (ROUX)]. Rostre obtus avec une échancrure médiane (?) ; surface dorsale du telson presque lisse, munie d'une seule carène longitudinale. . . . . [*Pseudosquilla Ferussaci* (ROUX)].

En terminant, je donne quelques indications sur la répartition géographique des espèces sur la côte d'Afrique.

1. *Squilla mantis* LATR. 1802. — Maroc, Mauritanie.
2. *Squilla africana* CALMAN 1916 (= *S. empusa* auct. nonnull. nec *S. empusa* SAY !). — Gambie, Sierra-Leone, Lagos, Gabon, Congo.
3. *Squilla pallida* GIESBRECHT 1910. — Maroc, Mauritanie.
4. *Lysiosquilla scabricauda* (LAM.) 1818 (= *Hœveni* HERKLOTS 1851). — Iles du Cap-Vert, Guinée. J'ai examiné, au Muséum, un individu ♂ de San, et un capturé à Boulbinet, près Conakry, par M. le prof. A. GRUVEL, 19 décembre 1909.
5. *Lysiosquilla maculata* (FABR.) 1793. — Cap Blanc (Mauritanie).
6. *Lysiosquilla septemspinosa* MIERS 1880. — Gorée.
7. *Pseudosquilla oculata* (BRULLÉ) 1836-1844. — Madère, Canaries, Iles du Cap-Vert, Golfe de Guinée.
8. *Gonodactylus Folini* A.-M. EDW. 1868. — Archipel du Cap-Vert et Golfe de Guinée. J'ai examiné les séries suivantes, au Muséum : 10 ex., île de Fogo ; nombreux échantillons, île Saint-Vincent ; 3 ex., Carolines, La Praya ; 2 ex., île du Prince ; 4 ex., île Annobon.
9. *Coronida Bradyi* (A.-M. EDW.) 1869. — Archipel du Cap-Vert, Golfe de Guinée. J'en ai examiné 5 ex. des îles du Cap-Vert (Muséum). L'espèce atlantique est très voisine de *C. trachura* (VON MARTENS) 1881, mais en paraît cependant distincte (1).

\* \* \*

(1) J'ai l'intention de donner, prochainement si possible, une description complète et des figures détaillées de *Coronida Bradyi*.

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1916. — CALMAN (W.-T.). A new species of the crustacean genus *Squilla* from West Africa. Ann. Mag. Nat. Hist. (8) XVIII, pp. 373-376, 2 figs.
1917. — CALMAN (W.-T.). Crustacea, IV: Stomatopoda, Cumacea, Phyllocarida and Cladocera. Brit. Antarctic « Terra Nova ». Exp. 1910, Nat. Hist. Rept. Zool. III, n° 5, pp. 137-162, figs. 1-9.
1910. — GIESBRECHT (W.). Stomatopoden, erster Theil. Fauna und Flora des Golfes von Neapel, 33. Monogr., pp. I-VII + 1-239, figs. 1-12, pls. 1-11.
1913. — KEMP (S.). An account of the crustacea Stomatopoda of the Indo-Pacific region based on the collection in the Indian Museum. Mem. Ind. Mus. IV, pp. 1-217, figs., pls. 1-10.
1880. — MIERS (E.-J.). On the Squillidae. Ann. Mag. Nat. Hist. (5), V, pp. 1-30, 85-127, pls. 1-3.

(Travail du Laboratoire de M. le Prof<sup>r</sup> A. GRUVEL,  
au Muséum d'Histoire Naturelle.)

\* \* \*

## LÉGENDE DES PLANCHES

- Pl. XX. — A. Région médiale de l'endopodite du 1<sup>er</sup> pléopode ♂ de *Squilla pallida* (Mauritanie). — r : « Rohrenforsatz » — h : « Hakenforsatz ».
- B. Partie latérale, en vue dorsale, du somite du 5<sup>e</sup> maxillipède de *Squilla pallida* (Maroc).
- C. *id.*, en vue latérale.
- D. Partie latérale, en vue dorsale, du somite du 5<sup>e</sup> maxillipède de *Squilla Desmaresti* (Nice ; coll. Mus. Paris).
- Pl. XXI. — A. Aspect latéral du somite du 5<sup>e</sup> maxillipède de *Squilla Desmaresti* (Nice ; coll. Mus. Paris).
- Lysiosquilla maculata* var. *sulcirostris* (Mauritanie).
- B. Plaque rostrale, en vue dorsale.
- C. Extrémité antérieure, en vue latérale.
- D. *Lysiosquilla maculata* (Madagascar) plaque rostrale, en vue dorsale.
- E. *Lysiosquilla maculata* var. *sulcirostris* (Mauritanie). Propodite et dactylopodite de la patte ravisseuse.
- F. *Lysiosquilla maculata* var. *sulcirostris* (Mauritanie). Telson, face dorsale.



